



Argentonnay. À la recherche de
parents de la famille Grémillon

Argentonnay. À la recherche de parents de la famille Grémillon

 Le Courrier de l'Ouest

Publié le 16/12/2024 à 05h01



Gwenn Le Gros, conseillère en charge de la communication au sein de la commune et Hugues Menuault, conseiller municipal. | CO

Bernadette Violleau, secrétaire de mairie, et Hugues Menuault, conseiller municipal en chargé du petit patrimoine bâti, les cimetières, les berges et les barrages, ont entrepris un travail minutieux de recherches, de relevés et de remises à jour dans les cimetières d'Argentonnay.

Celui d'Argenton-Château, datant de 1844, est peut-être celui qui a le plus besoin de remises à jour, tout particulièrement dans le domaine des concessions dont les durées sont différentes. Un travail de longue haleine. « **Des secteurs entiers sont tombés dans l'oubli. Pour alerter les gens et interpeller les mémoires locales, nous avons posé des petites plaquettes informant la fin de la concession. En effet, au bout de deux ans, c'est la procédure d'abandon de la sépulture qui se met en place** », » précise Hugues Menuault.

En respectant la procédure d'abandon d'une durée d'un an, la commune, après avoir retrouvé la famille, a déjà récupéré une chapelle : celle de la famille Perreau. Cette dernière a fait savoir par un courrier qu'elle n'en voulait plus. Elle servira donc de caveau provisoire.

Une chapelle qui se dégrade

D'autre part, cinq personnes de la famille Grémillon – dont René, le dernier, décédé en 1931 – reposent dans une chapelle qui se dégrade. « *La mairie informe les descendants, successeurs ou éventuelles personnes chargées de l'entretien de la concession qu'il sera procédé le lundi 6 janvier, à 16 h 30, au cimetière, à la constatation de l'état d'abandon de la concession* », conclut Hugues Menuault. L'entrée est soutenue par des étais de maçon (voir photo).

ouest
france



Le Courrier
de l'ouest